

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANÇON
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2020

Président : M.Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Mme Josiane BOISSERENQ

Etaient présents : Mmes Josiane BOISSERENQ, Florence CHEVALIER, Nicole QUEYREL , Mrs Laurent NICOLAS, Joël EYRAUD, Stéphane JACOB, Julien ASTRION, Joël VALLON, Laurent CERESA, Florent CHARPIN, Christophe GUILLON

Début de la séance : 15H00

1. Élection du Maire :

L'appel des membres du Conseil Municipal a été fait par M.Laurent NICOLAS.

M.Joël EYRAUD, doyen de la séance a pris la présidence de la séance pour procéder par la suite à l'élection du maire.

Constitution du bureau : Deux assesseurs se proposent : Mme Florence CHEVALIER, et M. Julien ASTRION.

M.Joël EYRAUD demande aux membres du conseil municipal de faire connaître leur candidature au poste de maire.

M.Laurent NICOLAS se déclare seul au poste.

Après vote et dépouillement M.Laurent NICOLAS a été élu à l'unanimité maire (11/11) au premier tour et installé immédiatement.

M.Laurent NICOLAS a ensuite pris la présidence de la séance afin de procéder à l'élection des adjoints.

2. Détermination du nombre d'adjoints :

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Il a été décidé en accord avec les membres du conseil que trois adjoints seraient en place pour ce mandat.

Vote à l'unanimité des membres présents (11/11).

3. Élection des adjoints :

1^{er} adjoint : M.Laurent NICOLAS demande aux membres du conseil municipal de faire connaître leur candidature au poste de 1^{er} adjoint.

M.Joël EYRAUD se déclare seul au poste.

Après vote et dépouillement M.Joël EYRAUD a été élu à l'unanimité 1^{er} adjoint (11/11) au premier tour et installé immédiatement.

2^{ème} adjoint : M.Laurent NICOLAS propose M.Stéphane JACOB (déjà en place lors du précédent mandat). M.Stéphane JACOB accepte cette candidature. M.le Maire demande ensuite si d'autres candidats se déclarent.

Seul candidat, et après vote et dépouillement M.Stéphane JACOB a été élu à l'unanimité 2^{ème} adjoint (11/11) au premier tour et installé immédiatement.

3^{ème} adjoint : M.Laurent NICOLAS demande aux membres du conseil municipal de faire connaître leur candidature au poste de 3^{ème} adjoint.

Mme Josiane BOISSERENQ se déclare seul au poste.

Après vote et dépouillement Mme Josiane BOISSERENQ a été élue à l'unanimité 3^{ème} adjointe (11/11) au premier tour et installée immédiatement.

4. Fixation des indemnités de fonction au Maires et aux Adjoints :

Le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et la population de la collectivité.

L'indemnité de fonction brute mensuelle du Maire avec un taux à 25,5 % sera donc de 991,80 euros, et celle des adjoints avec un taux de 9,9 % de 385,05 euros

Vote à l'unanimité des membres présents (11/11).

5. Élection des délégués au SCOT de l'aire Gapençaise :

Mme Florence CHEVALIER propose sa candidature pour le poste de titulaire.

M. Laurent CERESA propose sa candidature pour le poste de suppléant.

Ils sont élus à l'unanimité par les membres du conseil (11/11)

6. Élection des délégués au SyMEnergie05 :

M. Laurent NICOLAS propose sa candidature pour le poste de titulaire.

M. Stéphane JACOB propose sa candidature pour le poste de suppléant.

Ils sont élus à l'unanimité par les membres du conseil (11/11)

Levée de séance à 16H30.

Le Maire
Laurent NICOLAS

